

RÉGIONAL

Programme de stimulation économique au centre-ville de Victoriaville

Le crédit de taxes a touché des investissements de 11 millions \$

par Maurice CLOUTIER
VICTORIAVILLE — Au cours des deux dernières années, des investissements de 11,1 millions \$ sont tombés sous le coup du généreux crédit de taxes consenti pour stimuler l'activité économique au centre-ville de Victoriaville.

Le directeur du service de l'urbanisme et des permis de construction à la Ville, M. Jean-Guy Brassard, a livré cette donnée dans un bref bilan du programme, à quelques jours de son échéance.

Le crédit de taxes était applicable sur toute construction neuve ou toute amélioration à un édifice à l'intérieur d'un territoire clairement défini au centre-ville, par le Programme particulier d'urbanisme.

L'initiative du conseil municipal de Victoriaville avait été instaurée comme le dernier maillon du programme de revitalisation du centre-ville. Revi-centre, qui a donné lieu à des investissements municipaux majeurs.

Le crédit de taxes de 100 pour cent pour les deux premières années et 50 pour cent pour la troisième année, s'appliquait pour la taxe foncière seulement, sur la valeur ajoutée à un immeuble à la suite de travaux ou la totalité d'une construction neuve.

Autant le propriétaire d'une résidence au centre-ville, qui a construit une remise sur son terrain, que l'homme d'affaires a bénéficié du programme, a spécifié M. Brassard. Un total de 195 dossiers d'éligibilité ont été ouverts.

Le principal bénéficiaire du crédit de taxes est Construction Jacques de Victoriaville avec la construction d'un édifice de 64 condominiums sur la rue St-Georges, au coût de 1,6 million \$.



Photo La Tribune par Maurice Cloutier
Pour ce seul édifice de condominiums, le crédit de taxes, bon pour trois ans, permet à la compagnie Construction Jacques de sauver quelque 50,000 \$ en taxe foncière.

et de diverses bâtisses commerciales. Dans le seul cas de l'édifice abritant des condominiums, le crédit de taxes pour trois ans est de l'ordre de 50,000 \$. Le crédit s'est aussi appliqué à l'investis-

sement de 1,1 million \$ au supermarché G. Grenier. Le manque à gagner en revenus de taxes à la Ville, pour les trois ans, s'éleva facilement à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Afin que la construction domiciliaire ne soit pas en reste dans différents quartiers, la Ville a aussi mis de l'avant en 1987 un crédit de taxes pour les nouvelles résidences, qui a généré des résultats intéressants.

Fermeture de la mine Bell Le ministre Savoie est prêt à réunir toutes les parties

par Pierre SÉVIGNY
THETFORD-MINES — Le ministre délégué aux Mines, Raymond Savoie, est disposé à former un comité regroupant toutes les instances concernées par le dossier de la fermeture temporaire de la mine Bell de Thetford-Mines.

Interrogé par La Tribune quant aux intentions du gouvernement du Québec au sujet de la demande formulée en ce sens par les 300 délégués de l'assemblée annuelle des Métallos, M. Savoie a précisé qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que des représentants de son ministère, de la compagnie minière et des syndicats s'assoient autour d'une même table afin d'échanger sur les motifs qui incitent l'employeur à fermer temporairement la mine.

Le ministre délégué aux Mines fait preuve d'une grande prudence et refuse d'élaborer d'avantage, soutenant ne pas avoir encore eu d'échanges formels avec qui ce soit à ce sujet. "J'ai été mis au courant par les journalistes et par le député de la région de Thetford-Mines, Roger Lefebvre."

Néanmoins, il ne voit pas d'objection à ce que les travailleurs obtiennent le plus de renseignements possibles au sujet de cette fermeture temporaire prolongée. A cet effet, il rejoint en tout point la position défendue par le député Lefebvre qui considère la demande légitime. D'autre part, le ministre Savoie voudrait rencontrer les dirigeants Métallos afin de connaître la nature exacte de leur demande, notamment quant à la forme de l'enquête souhaitée. "Je ne sais ce qu'ils veulent dire



Le ministre Raymond Savoie

par enquête publique. Souhaitent-ils un processus juridique ou s'ils sont disposés à se joindre à un comité spécial chargé d'étudier toutes les facettes de ce dossier?", d'interroger M. Savoie.

Ce dernier n'est pas sans savoir que ce dossier est délicat. En effet, même si la mine Bell appartient au gouvernement du Québec, par le biais de la Société nationale de l'amiante, il serait fort surprenant que tous les renseignements demandés par les Métallos soient disponibles et ce, compte tenu du fait que Bell fait maintenant partie intégrante de la société en commandite LAB Chrysotile et que c'est cette dernière qui est responsable de la gestion des opérations minières.

Lueurs d'espoir

THETFORD-MINES (PS) — La récente rencontre entre les dirigeants de la société en commandite LAB Chrysotile Inc. et des représentants des syndicats Métallos a permis d'apercevoir certaines lueurs d'espoir dans le dossier de la fermeture temporaire prolongée de la division Bell.

C'est ce qu'a déclaré à La Tribune le président du local 7285 des Métallos de la mine Bell, André Fillion, qui maintient néanmoins sa demande relative à la tenue d'une enquête publique au sujet de la fermeture de cette division, soutenant que plusieurs questions demeurent encore sans réponse.

M. Fillion a précisé que la rencontre avait permis de discuter de l'élaboration d'un éventuel plan de redressement de la mine Bell. Il appert que l'employeur ne s'y oppose pas mais préfère attendre la conclusion de deux autres importants dossiers avant de bouger dans ce sens, soit la décision du juge Gilles Plante du Tribunal du travail quant à la reconnaissance ou non de l'ancienneté globale ainsi que le résultat du renouvellement des conventions collectives de travail qui se terminent toutes d'ici le prochain mois de juin.

Par ailleurs, la direction de LAB entend prendre les

moyens qui s'imposent pour mettre un terme au départ de plusieurs cadres de Bell qui, depuis l'annonce de la fermeture temporaire, quittent la mine souterraine. Les syndicats n'ont pas caché leur inquiétude à ce sujet du fait qu'une bonne expertise est nécessaire pour opérer une mine souterraine.

Au cours de la réunion, la direction de la société en commandite a répété que la fermeture était temporaire, pour une période minimale de six mois à compter de mars 1988. Les 450 syndiqués de la division Bell devraient être définitivement fixés l'automne prochain face à l'avenir de la mine.

Quant au maintien des assurances durant la fermeture prolongée, la compagnie rendra une réponse avant la fin du mois de décembre.

Malgré ces nouveaux éclaircissements, les employés concernés par ce dossier demandent toujours la tenue d'une enquête publique. M. Fillion soutient qu'il n'est pas question d'abandonner, fort de l'appui unanime des 300 délégués de la 23e assemblée annuelle des Métallos et d'une pétition signée en ce sens par les employés de la division Lac d'Amiante, également syndiqués avec les Métallos.

Des investissements de 15,3 millions \$ en 1987

Baisse d'activité dans le domaine de la construction à Victoriaville

par Maurice CLOUTIER
VICTORIAVILLE — Les investissements dans le secteur de la construction à Victoriaville en 1987 ont chuté légèrement, en raison du ralentissement des travaux dans le secteur commercial.

Voilà ce que révèle l'examen des statistiques obtenues auprès du directeur du service de l'urbanisme de la Ville, M. Jean-Guy Brassard.

Pour les 11 premiers mois de l'année, un total de 577 permis ont été émis, pour des investissements de 14,743,906 \$. En ajoutant des investissements prévisibles de 500,000 \$ pour le mois qui s'achève, dont 300,000 \$ pour un édifice commercial, les investissements oscilleront autour de 15,3 millions \$ par rapport à 16,6 millions \$ en 1986, soit un écart de 1,3 million \$, ou moins de 10 pour cent.

Cette baisse est imputable au secteur commercial, où les investissements en 1987 totalisent 3,7 millions \$ comparativement à 5,4 millions \$ en 1986. Le secteur résidentiel est demeuré stable avec



Jean-Guy Brassard

un peu plus de 8 millions \$ à chacune des deux années. Cette année, les investissements industriels, à 2,3 millions \$, ont dépassé ceux de l'an passé, à 1,5 million \$. Enfin, les institutions ont dépensé 868,974 \$ en 1987 en regard de 1,3 million \$ en 1986.

Curieusement, pendant que les

investissements ont diminué, le nombre de permis a considérablement augmenté, de 473 en 1986 à environ 600 pour l'année qui se termine.

Les principaux chantiers de la présente année ont été ceux de l'édifice de condominiums de Construction Jacques au centre-ville, 720,000 \$, des rénovations au Cégep pour 517,000 \$ et un agrandissement de 600,000 \$ chez Emballages Cascades.

D'ores et déjà, l'année 1988 s'annonce très active sur le plan de la construction, principalement dans le secteur industriel. Pour un, le distributeur de produits de quincaillerie Sodisco doit investir 5 millions \$. Pour l'instant, l'année record est 1985 avec des investissements de 27,9 millions \$.

A Arthabaska

A Arthabaska, les investissements ont augmenté légèrement, passant de 8,741,990 \$ en 1986 à

9,552,174 \$ pour 1987. Par contre, le nombre de permis a baissé, de 213 à 197, et le nombre de nouvelles unités de logement, de 219 à 86.

La chute des investissements dans la construction d'édifices à logements a été compensée par une forte progression des investissements commerciaux, de 465,000 \$ en 1986 à 2,050,000 \$. Par ailleurs, 48 résidences ont été construites pour 3,572,200 \$ comparativement à 53 pour 2,897,700 \$ en 1986.

Ste-Victoire
Les investissements globaux à Ste-Victoire ont fortement ralenti, chutant de 10,8 millions \$ l'an dernier à 7,8 millions \$ cette année. L'année 1986 avait été exceptionnelle grâce à l'agrandissement du Motel Colibri, pour 5 millions \$.

Le secteur résidentiel est demeuré très dynamique en 1987 avec la construction de 79 nouvelles résidences, pour 5,4 millions \$.

Les travaux sur Pie X bientôt autorisés ?

par Maurice CLOUTIER
VICTORIAVILLE — Le député d'Arthabaska, Laurier Gardner, ne voit aucune entrave à la réalisation dès 1988 du projet de réfection de l'avenue Pie X à Ste-Victoire et St-Christophe d'Arthabaska.

Telle est l'assurance qu'il a donné hier aux maires de Ste-Victoire, Henri Normand, de St-Christophe, Léo Houle, et de Victoriaville, Denis St-Pierre, qui lui ont remis un mémoire détaillé sur le projet.

La majeure partie de l'avenue Pie X entre le boulevard Gamache et la route 116 est touchée par les travaux de reconstruction. Des conduites d'aqueduc et d'égouts seront aussi posées et des correctifs seront apportés au drainage à certains endroits.

Globalement, les coûts s'élèvent à 2,722,000 \$, dont près de 2 millions \$ uniquement pour Ste-Victoire. Victoriaville paierait une petite partie des travaux et

entend passer une future conduite d'amenée de sa nouvelle source d'alimentation en eau potable pendant le chantier.

Ste-Victoire et St-Christophe comptent cependant sur une aide de 1,120,000 \$ du ministère des Transports, qui serait puisée dans le budget régional de voirie, pour réduire leur facture. L'aide réclamée est justifiée par l'utilisation grandissante de cette artère en guise de voie de contournement.

Le député Gardner endosse globalement le mémoire des municipalités. Il insiste sur l'importance de la réfection et la qualité du dossier. Ce dernier comporte notamment l'appui de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska.

Pour lui, "l'autorisation du projet n'est plus qu'une formalité". D'autant plus, rappelle-t-il, que le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, a déjà avoué à l'été 1987 qu'il réserverait un accueil favorable à ce dossier.

Les taxes inchangées dans les Cantons-Unis

DRUMMONDVILLE (GP) — La municipalité des Cantons-Unis de Wendover et Simpson (bientôt St-Charles de Drummond) ne présentera pas de hausse de taxes à ses contribuables pour 1988.

En adoptant le budget, les édiles ont en effet maintenu le taux de la taxe au niveau de 1987. La taxe foncière générale reste à 74 cents du 100 \$ d'évaluation. A cela s'ajoute une taxe spéciale de 3 cents. Quant aux secteurs desservis par les services municipaux, il faut compter 16 cents supplémentaires.

Comme l'an dernier, la taxe au pied linéaire est maintenue à son niveau égal, ainsi que 100 \$ sont réclamés pour l'entretien du réseau d'aqueduc et d'égout. Finalement, une taxe de 47 \$ par logement est prélevée pour les vidanges.

Le conseil a présenté un budget général équilibré de 974,735 \$, auquel s'ajoutent 239,841 \$ pour le secteur desservi par l'aqueduc et l'égout.

en bref...

Centre du Québec

• Elle écope d'une amende de 800 \$

DRUMMONDVILLE (GP) — Une jeune femme, décrite comme "véritable furie" par les policiers de la Sûreté du Québec, a été condamnée à 800 \$ d'amende et à une probation d'un an par le juge Louis Carrier de la Cour des Sessions de la paix, hier à Drummondville.

La jeune femme avait été impliquée dans un accident le 26 septembre à St-Majorique. Elle s'était réfugiée dans une maison privée; à l'arrivée de la police, elle se mit à faire tout un sabbat. "Après avoir refusé de passer le test de l'ivressomètre, elle criait

• Le policier Claude Tremblay nommé caporal

DRUMMONDVILLE — Depuis 5 ans au poste de la Sûreté du Québec à Drummondville, l'agent Claude Tremblay vient d'être nommé caporal. Cette nomi-

• Emprunt de 6 millions \$

La Ville de Drummondville vient d'emprunter près de 6 millions \$ pour compléter le financement de 31 règlements déjà votés. C'est un consortium de trois entreprises financières, Léves-

contre les policiers, les injuriait, les frappait, crachait sur eux, une vraie furie, quoi!", disait hier le procureur de la Couronne.

La "furie", qui était visiblement intimidée et très sage hier matin en cour, a plaidé coupable à des accusations de conduite en état d'ébriété, de refus de passer l'ivressomètre, de voies de fait contre des policiers et de bris de probation.

Son avocat a expliqué la conduite de sa cliente en disant que la boisson provoque parfois des réactions surprenantes chez elle.

nation signifie un déménagement pour lui: il n'a pas encore été avisé du lieu où il fera carrière d'officier.

que-Beaubien, Geoffrion-Leclerc et Banque Laurentienne, qui a présenté par soumission la meilleure offre à la ville au taux de 11,05 pour cent. Le remboursement est étalé sur 5 ans.

Correspondant demandé

Le service des nouvelles de La Tribune est actuellement à la recherche d'une journaliste à la pige (correspondant) pour la municipalité d'Acton Vale. Le candidat devra obligatoirement résider à Acton Vale et posséder une bonne connaissance du français écrit. Communiquer avec Pierre-Yvon Bégin, chef des nouvelles, (819) 564-5454.

• Un départ à la Ville

Agent de relations publiques à l'hôtel de ville de Drummondville depuis un an, Luc Gaudreau quittera son poste le 8 janvier pour accepter celui d'agent de communications pour la nouvelle caisse populaire Desjardins de Drummondville, qui provient de la fusion de quatre caisses de quartier. Pour M. Gaudreau, ce départ n'a rien à voir avec le changement d'administration municipale à la suite des élections du premier novembre. Il s'agit plutôt d'une progression normale de son profil de carrière, affirme-t-il.

• Nouvelle direction

DRUMMONDVILLE - L'Association des parents du Cégep de Drummondville vient de désigner Normand Julien à la présidence de leur organisme. Il est assisté de Monique A. Gaudreau, vice-présidente, Louise Julien et Carmen B. Lemieux, secrétaires, Pauline Leclair, Alice Arguin, Thérèse Gagné, Maurice Claveau et Raoul Côté, directeurs.

• Des nominations

DRUMMONDVILLE — La commission scolaire Des Chênes vient de procéder à trois nominations en éducation religieuse: Denis Roux est désigné conseiller en éducation chrétienne, Céline Marcotte d'Acton Vale, conseiller pédagogique en enseignement religieux et Luc Benoît, conseiller en évaluation pédagogique.

Le juge plus clément que l'employeur...

DRUMMONDVILLE (GP) — Un employé d'usine a bénéficié de plus de clémence en cour de justice que chez son employeur, comme cela a été établi en cour des Sessions de la paix, hier à Drummondville.

De petite taille, l'homme était l'objet depuis longtemps, a-t-on raconté au tribunal, des vexations d'un confrère de travail qui ne cessait de le narguer. L'employé, timide de nature, endurait tout ça sans dire un mot, d'autant plus que son bourreau était de forte taille. Un jour qu'il avait "un coup dans le nez", il se rendit à l'usine, s'approcha de son adversaire et lui asséna par surprise le plus fort coup de poing qu'il a pu.

La direction de l'usine a congédié l'assaillant, mais à la suite de tractations avec le syndicat, l'a repris après une suspension sans solde de 7 semaines. "Cela lui a coûté 2,000 \$ de salaire net", disait son avocat, en demandant au juge de ne pas ajouter davantage aux sévères mesures disciplinaires prises par l'industrie contre son client. D'autant plus que l'adversaire n'avait été que très légèrement blessé: un seul point de suture.

En faisant remarquer à l'assaillant qu'il n'aurait pas dû se défouler de la sorte, le juge l'a libéré sous condition, pourvu qu'il garde la paix pendant les six prochains mois.

Drummondville

DRUMMONDVILLE (RJ) — Comme à chaque année, la direction du Tournoi International Midget lance quelques semaines à l'avance son appel auprès de la population pour combler son besoin d'hébergement durant la période du tournoi qui cette année se déroulera au 27 janvier au 7 février. Les familles sont donc invitées à héberger un ou des joueurs durant un jour au plus. En communiquant leur intention à Mme Carmen Bergeron (à rejoindre au bureau du Drummondville Olympique), elles doivent cependant préciser si elles désirent accueillir un joueur d'expression franco-phonique ou anglophone. Pour chaque joueur hébergé, la direction du tournoi remettra en retour un laissez-passer bon pour une journée.

L'ex-instructeur-adjoint des Voltigeurs de Drummondville, Jean Bélisle, entreprendra le 1er février prochain une toute nouvelle carrière. Bélisle, qui a aussi connu une brillante carrière junior comme gardien de but avec les Saguenéens de Chicoutimi, vient en effet d'être engagé comme représentant pour le compte de la maison Yves F. Lauzon, l'agent Molson pour Drummondville et la région. Au cours des dernières années, Jean Bélisle s'est fait connaître comme agent d'immeubles pour l'agence Immeubles Extra.

Avec les quelques bonnes bordées de neige que nous avons reçues ces dernières semaines, la saison de motoneige de l'ARDAD devrait se mettre en branle sous peu. Actuellement, les bénévoles s'affairent à la préparation et à la signalisation des sentiers. Incidemment, l'ARDAD rappelle que les cartes de membres à prix réduits sont encore disponibles jusqu'au 30 décembre. Soulignons finalement que la bénéficiation des motoneiges aura lieu le 10 janvier au Domaine du Repas.

La formation de St-Germain détient toujours le premier rang dans la ligue de hockey Intermédiaire Molson du Centre du Québec mais celle de St-Guillaume n'a pas encore dit son dernier mot. Après 13 programmes, seulement trois points séparent ces deux équipes. Lors du dernier programme, St-Guillaume a eu raison du St-Bonaventure par la marque de 9 à 4 grâce à une performance de cinq points, dont trois buts, de Réal Gervais, tandis que St-Germain prenait la mesure du Venmar par le score de 7 à 4.

Il est maintenant temps de s'inscrire au cours de natation qui débuteront en janvier à la piscine du Centre culturel. Ces cours, qui offrent des programmes progressifs, s'adressent aux adultes, aux enfants et aux bébés-nageurs. Afin de vous orienter vers le cours qui vous convient le mieux, le service aquatique offre aussi un service de consultation. Pour de plus amples renseignements, il suffit d'appeler à la piscine du Centre culturel.

Le club de pétanque St-Cyrille fera relâche pour la période des Fêtes. Son prochain tournoi aura lieu le 10 janvier au boudrome St-Cyrille. Les inscriptions seront prises à compter de 10 heures.

Black-Lake perd 7-6

J'avais peur de cette partie — Bonneville

BLACK-LAKE (N.F.) — "Je les avais prévus, j'avais peur de cette rencontre-là. Et ce que j'avais prévu est arrivé" de déclarer Francis Bonneville.

Et ce qui s'est produit, c'est que les Castors de Black-Lake se sont inclinés 7-6 devant les Aigles de Deux-Rives, une formation que les protégés de Francis Bonneville avaient vaincue à trois reprises depuis le début de la présente campagne. La défaite était d'autant plus difficile à avaler qu'un gain aurait peut-être permis aux Castors de se hisser en tête de la Ligue Junior de l'Estrie ou à tout le moins de consolider leur emprise sur le deuxième échelon.

"A chaque fois qu'une telle occasion s'est présentée, nous avons subi la défaite. C'est la troisième fois que cela se produit" de regretter le gérant Gilles Bilodeau. "Il n'y en aura pas de facile" de renchérir le mentor des Castors.

Le pilote Bonneville a ménagé ses hommes à l'issue de ce revers qui n'était que le second au cours des neuf dernières parties. Ce qui ne l'a pas empêché de constater ce qui s'était passé. "Nous avons été mous. Les gars n'ont pas joué en équipe. Ils ont préféré le jeu individuel." Selon ce dernier, les absences des Alain Raymond, Gino Bonneville et André Marois, tous trois suspendus, n'expliquent pas cette défaite. "Nous n'avons pas travaillé, l'effort n'était pas là. Nous n'avons pas joué du tout" lâche-t-il tout à coup.

De plus, les porte-couleurs des Castors ont carrément manqué de discipline. "Nous avons pris des punitions stupides. D'ailleurs, les Aigles ont marqué cinq fois en avantage numérique" ajoute-t-il preuve à l'appui.

Le match

Dès le début de la rencontre, les Aigles de Deux-Rives ont pris l'initiative du match. Ils menaient 2-1 après vingt minutes de jeu et 17-11 au chapitre des tirs au but. Leurs deux filets étaient le fruit d'attaques massives. Le deuxième engagement se terminait sur une égalité de 5-5. Rien n'empêchait que les locaux venaient de laisser filer une priorité de 5-2 en accordant trois buts

La RDA aux Jeux d'été de Séoul

BERLIN-EST (AFP) — La RDA a annoncé, lundi, officiellement sa participation aux Jeux d'été de Séoul qui auront lieu du 17 septembre au 2 octobre 1988 dans la capitale sud-coréenne.

En annonçant la participation est-allemande, le Comité olympique national de la RDA a exprimé son espoir que "ces Jeux olympiques contribueront à l'unité du mouvement olympique, à la compréhension entre les peuples et à la sauvegarde de la paix mondiale sur la base des principes de la charte olympique".

De plus, le Comité olympique est-allemand souligne qu'il continuera de soutenir les efforts du Comité international olympique (CIO) pour rendre possible les Jeux olympiques "dans les deux parties de la Corée".

Après la Hongrie qui a pris sa décision lundi matin, la RDA est le deuxième pays socialiste à avoir accepté l'invitation des organisateurs des prochains Jeux olympiques.

"Je suis un peu nerveux..."

— Campeau

par Pierre MAILHOT
VICTORIAVILLE — L'ailier droit des Tigres de Victoriaville, Christian Campeau, s'attaque maintenant à la conquête de la Coupe Québec Esso, événement qui débutera simultanément à Sorel et Victoriaville le 28 décembre.

"Je suis un peu nerveux", a-t-il révélé avant de se présenter à Sorel, hier, pour le début du camp de l'équipe du Québec. "J'ai hâte de voir les autres équipes. Selon certains renseignements, la formation de l'Ontario serait une grosse équipe. Et que dire de la rivalité entre la Russie et le Canada", a-t-il ajouté heureux de faire partie de la formation québécoise.

Christian Campeau, qui possède actuellement une fiche de six buts et 15 passes dans le circuit Gilles Courteau attend avec impatience de démontrer tout son savoir-faire. "Je veux prouver qu'ils ont fait le bon choix en m'inscrivant sur l'équipe du Québec", a-t-il mentionné à La TRIBUNE.

Campeau-Savage

Même s'il n'est âgé que de 16 ans, Christian Campeau n'en est pas à ses premiers faits d'armes au hockey. Il a déjà à son palmarès la Coupe Air Canada 1987, coupe conquise en compagnie de Réginald Savage avec les Riverains du Richelieu la saison dernière.

Le jeune espoir des Tigres avoue, d'ailleurs, bien humblement qu'il a toujours fait partie d'une équipe gagnante. Ainsi, au cours de son séjour au sein de l'association du hockey mineur de la Vallée du Richelieu, Christian Campeau a eu son mot à dire dans les exploits de ses équipes.

Et la vedette montante des Tigres, Réginald Savage, n'est plus un inconnu pour lui. "J'ai eu quelques occasions de jouer avec lui au cours de mon stage Pee Wee. J'évoluais avec Réginald lors des avantages numériques", a-t-il souligné. Campeau a également été le rival de Savage à la catégorie Bantam. "Cette fois-là,

cependant, j'étais le couvreur attiré de Réginald qui évoluait pour les Jets de Saint-Hubert", a raconté Campeau.

Le circuit Courteau

A sa première année dans la ligue de hockey junior majeur du Québec, Christian Campeau ne s'attendait pas à ce style de jeu. "Je pensais avoir moins de glace en raison de mon âge", a-t-il expliqué. "Mais si mon adaptation au jeu du circuit Courteau s'est faite aussi vite que cela, je la dois à M. Chouinard et à des vétérans de la trempe des Routhier, Darveau et Racine", a confié le jeune hockeyeur.

Campeau a admis qu'il a retrouvé son agressivité et sa confiance lors d'un match à Chicoutimi. "Yves Gaucher me cherchait constamment mais les vétérans sont venus à ma rescousse. Ce geste m'a donné confiance en mon jeu et je suis devenu, par la suite, plus agressif".

Christian Campeau sait qu'il a encore des choses à faire pour améliorer son jeu. Et, au cours de

cette première année au sein de la ligue de hockey junior majeur du Québec, l'ailier droit des Tigres veut polir sa vision du jeu, son lancer au but ainsi que son travail offensif et défensif.



Christian Campeau

Ligue de Développement AA de l'Estrie

Sept en huit pour les Tigres

par Pierre MAILHOT
VICTORIAVILLE - Les Tigres des Bois-Francis ont connu leur meilleur week-end de la saison en obtenant sept victoires en huit rencontres.

Les Tigres ont conservé une fiche vierge contre les Draveurs de Francheville avec une série de quatre victoires sans revers.

Les Sylvifrancis de la section Atome ont vaincu les Draveurs au pointage de 4 à 3. Maxime Roux, André Vigneault, Marco Faucher et Dominique Luneau ont assuré la victoire.

Les hommes de Robert Carrier ont également goûté aux joies de la victoire avec un gain de 3 à 2. Sébastien Cloutier, Tony Martineau et Carl Poirier ont signé le gain.

À la catégorie Bantam, les Tigres des Bois-Francis ont défait les Draveurs de Francheville au compte de 5 à 3. Claude Jutras avec deux buts ainsi que Marco Bussières, Nicolas Perreault et Eric Veilleux ont été les artisans de ce gain.

Les hommes de Daniel Bissonnette ont, pour leur part, défait les Draveurs au pointage de 4 à 1. Charles Michel avec deux buts ainsi que Sylvain Béliveau et Yves Vaudeuil ont marqué les buts de la victoire. Le cerbère des Tigres, Francis Ouellet, a perdu son blanchissage alors qu'il ne restait que 43 secondes à jouer dans le match.

Roux récidive

Maxime Roux, qui a enregistré quatre buts dans la victoire des

siens contre le Canadien de la zone Saint-François Métro a brisé la performance de trois buts exécutée par Yanick Huot des perdants. Jimmy Cayer a complété la stratégie des vainqueurs.

Les Tigres des Bois-Francis à la section Pee Wee ont battu le Canadien de la zone Saint-François Métro au compte de 5 à 1. Wayne Breton avec deux buts ainsi que Tony Martineau, Carl Poirier et Jean Mercier ont assuré la victoire des Tigres. Martin Joubert a marqué l'unique filet des perdants.

Les hommes de l'entraîneur Mario Bergeron ont brisé la fiche vierge des Tigres des Bois-Francis en s'inclinant 3 à 2 contre le Canadien. Sylvain Allard, Jean Lavallée et Sébastien Fortier ont profité du jeu incohérent des Tigres pour filer avec la victoire. Danny Ratté et Steven Frost ont répliqué pour les Tigres.

La troupe de Daniel Bissonnette a remporté un 18ième match sans défaite en disposant du Canadien de la zone Saint-François Métro au pointage de 4 à 3. Charles Michel s'est encore signalé avec deux buts. Steve Bilodeau et Mathieu Lamotte ont complété le pointage. Frédéric Marion, Stéphane Blais et Philippe Racette ont marqué les buts des perdants.

Warwick joue pour une moyenne de .500

par Pierre MAILHOT
VICTORIAVILLE - Les Cougars de l'entraîneur Alain Lapointe se sont tirés avec une moyenne de .500 à l'issue de leur dernier programme double.

Après avoir vaincu les Draveurs de Trois-Rivières au pointage de 8 à 6, la troupe de Lapointe s'est inclinée 5 à 2 aux mains des Riverains de Richmond.

En marquant deux buts en moins de 16 secondes au deuxième engagement du premier affrontement, les hommes d'Alain Lapointe ont brisé les reins des Draveurs de Trois-Rivières et surtout chassé la confiance du cerbère des Trifliviens, Daniel Morin. "Les avantages numériques ont été importants pour nous car nous avons marqué trois buts en six tentatives", a relaté le gérant des Cougars, Mario Gauthier. "Je pense également que nos deux buts rapides en deuxième période ont abasourdi les Draveurs", a-t-il ajouté.

François Chabot et Mario Poisson avec une paire de buts chacun ont dirigé l'offensive des Cougars. Stéphane Marcoux, Patrick Legault, Martin Bolduc et Danny Gervais ont complété le pointage.

Poliquin arrête tout

Le cerbère des Riverains de

Richmond a été l'homme de l'heure dans la victoire des siens contre les Cougars de Warwick. "Il faut donner crédit à Christian Poliquin", a révélé Gauthier. "Il nous a sorti du match surtout au dernier tiers temps où nous avons eu plusieurs avantages numériques", a-t-il ajouté.

Le cerbère des Cougars, Denis Vaillancourt, a également eu ses bons moments au cours de cette rencontre et il a tenu ses hommes dans le match à plusieurs reprises.

Stéphane Courchesne et Marco Chapdelaine avec une paire de buts chacun ont mené l'attaque des Riverains. André Lemaire a complété le pointage. Martin Bolduc et Stéphane Marcoux ont riposté pour les Cougars.

G. Lebeau

Des cadeaux dont vous entendrez parler

SPÉCIAL

radio et quatre haut-parleurs

521\$

non installé

Prix régulier 687\$

BLAUPUNKT

Modèle DENVER AM/FM

Stereo cassette Affichage numérique

352\$

non installé

Prix régulier 439\$

MEI

Modèle CX167E AM/FM Stereo cassette Affichage numérique

233\$

non installé

Prix régulier 289\$

SONY

Modèle XR17 AM/FM Stereo cassette

189\$

non installé

Prix régulier 219\$

KENWOOD

Modèle KRC 2000A AM/FM Stereo cassette Affichage numérique

319\$

non installé

Prix régulier 399\$

Payez dans 6 mois sans intérêt

3 mois sans intérêt — 300\$ et plus

Sujet à l'approbation de crédit

"Idée cadeau"

TÉLÉPHONE SANS FIL

pour la maison AUDIOVOX

- Utile à l'intérieur et à l'extérieur
- Système de recharge incorporé
- Aucuns frais mensuels d'équipement
- Reconstitution automatique

SEULEMENT 88\$

MAGNADYNE

CARBINE

pour l'auto

A PARTIR DE 99\$

non installé

Cet article non disponible à la succursale Côte Vertu.

G. Lebeau

Prix en vigueur jusqu'au 8 janvier 1988

372 sud, rue Wellington — 563-8242

quand on aime son auto!

30161